



Lycée Paul Cézanne

DOSSIER d'INSCRIPTION

CPGE – Lettres 1^{ère} Année

| | |
|-------|----------|
| NOM : | Prénom : |
|-------|----------|

Le DOSSIER d'INSCRIPTION à renvoyer doit comporter :

- La fiche d'inscription
- La fiche d'options
- La fiche CPE avec photo
- La fiche médicale avec photo
- 2 enveloppes A4 timbrées à 0,95 € (élections) sans adresse
- 1 chèque de cotisation à l'Association PREPACEZ de 30 € (10€ pour les boursiers)
- 1 chèque de cotisation (facultatif) au Foyer Socio-Educatif de 10 €
- 1 RIB au nom de l'étudiant pour les boursiers.
- Si vous optez pour la demi-pension : fiche d'inscription au restaurant scolaire, accompagnée d'un chèque correspondant au nombre de repas choisi (20 au minimum), à l'ordre du *Lycée Paul Cézanne*.

Dans le cas où vous n'étiez pas inscrit l'année dernière au lycée Paul Cézanne et si possible :

- 1 exeat (ou certificat de radiation) de votre lycée d'origine







RETOUR DOSSIER D'INSCRIPTION :

- ↪ AVANT LE SAMEDI 18 JUIN pour les candidats admis lors de la phase 1 (9 juin)
- ↪ AVANT LE SAMEDI 2 JUILLET pour les candidats admis lors de la phase 2 (23 juin)
- ↪ AVANT LE SAMEDI 20 AOUT pour les candidats admis lors de la phase 3 (14 juillet)

AU LYCEE PAUL CEZANNE

Bureau Post-Bac – 19 avenue Fontenaille – BP 10005 - 13181 Aix-en-Provence cedex

Inscription en Classe Préparatoire 1^{ère} ANNEE – Lettres

| | | | |
|--|-----------------------------|---------------------|---|
| Nom : | | Prénoms: | |
| Date de naissance : | | Lieu de naissance : | |
| Dpt : | | Pays : | |
| Nationalité : | | N° Elève INE/BEA : | |
| Adresse de l'élève | | | |
| E-mail : | | N° portable : | |
| Qualité demandée | Externe | | Interne (filles uniquement) |
| | 1/2 Pension Midi uniquement | | 1/2 Pension Midi et Soir |
| Boursier | OUI | NON | En cours |
| LV1 : | | LV2 : | |
| NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT FREQUENTE LES DEUX DERNIERES ANNEES | | | |
| 2010 / 2011 | | | Classe : |
| 2009 / 2010 | | | Classe : |
| RESPONSABLES | LEGAL 1 | | LEGAL 2 |
| NOM | | | |
| Prénom | | | |
| Adresse | | | |
| Code Postal / Commune / Pays | | | |
|  Domicile | | | |
|  Travail | | | |
|  Portable | | | |
| Courriel | | | |
| Profession | | | |
| Code Emploi | | | |
| Code Profession | | | |
| PERSONNE A PREVENIR | | | |
| NOM | | | Prénom |
| Lien de parenté | | |  Domicile |
|  Travail | | |  Portable |

CODIFICATION

CODES REGIME

0 : Externe 5 : 1/2 pens midi seulement 3 : Interne 6 : 1/2 pens midi et soir

CODES RESPONSABLE

0 : Père et mère conjointement 1 : Père seul 2 : Mère seule
3 : Tuteur 4 : Autre membre de la famille 5 : DDASS 6 : Autre cas

CODES EMPLOI

1 : Occupe un emploi 2 : Au chômage
3 : Préretraite, Retraite ou retiré des affaires 4 : Autre situation (1)
(1) Classer dans "Autre situation emploi", les personnes sans activité professionnelle et "non retraité" (femme au foyer...)

CODES PROFESSIONS et CATEGORIES SOCIALES

AGRICULTEURS : 10 - Agriculteurs

ARTISANS, COMMERÇANTS et CHEFS D'ENTREPRISES

21 - Artisans 22 - Commerçants et assimilés 23 - Chefs d'Entreprises de 10 salariés ou plus

CADRES et PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES

31 - Professions libérales 33 - Cadres de la Fonction Publique
34 - Professeurs et assimilés 35 - Profession de l'information, de l'art et des spectacles
37 - Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38 - Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises

PROFESSIONS INTERMEDIAIRES

42 - Instituteurs et assimilés 43 - Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44 - Clergé, religieux 45 - Professions intermédiaires administratives de la Fonction Publique
46 - Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
47 - Techniciens 48 - Contremaîtres, agents de maîtrise

EMPLOYES

52 - Employés civils et agents de service de la Fonction Publique
53 - Policiers et militaires 54 - Employés administratifs d'entreprises
55 - Employés de commerce 56 - Personnels des services directs aux particuliers

OUVRIERS

61 - Ouvriers qualifiés 66 - Ouvriers non qualifiés 69 - Ouvriers agricoles

RETRAITES

71 - Retraités agriculteurs exploitants 72 - Retraités artisans, commerciaux et chefs d'entreprises
73 - Retraités cadres et professions intermédiaires 76 - Retraités employés et ouvriers

AUTRES INACTIFS

82 - Personnes sans activité professionnelle



FICHE d' OPTIONS - LETTRES 1ère ANNEE

| | |
|---------------------|---------------------|
| NOM : | Prénom : |
| Date de Naissance : | Lieu de Naissance : |

Conformément à la circulaire n° 2007 – 102 parue le 2 mai 2007 au Bulletin Officiel, relative à la « rénovation de la filière littéraire » vous devez choisir :

1/ DANS LES ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES :

| | |
|-------------------------|-------------------------|
| Langue Vivante A (4h) : | Langue Vivante B (2h) : |
|-------------------------|-------------------------|

Langues et Culture de l'Antiquité

Latin débutant ou Latin confirmé

OU

Grec débutant ou Grec confirmé

2/ DANS LES ENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES (2h hebdomadaires) :

| | | | |
|--------------------------|--|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Module de spécialité <u>latin débutant</u> | <input type="checkbox"/> | Module de spécialité <u>latin confirmé</u> |
| <input type="checkbox"/> | Module de spécialité <u>grec débutant</u> | <input type="checkbox"/> | Module de spécialité <u>grec confirmé</u> |
| <input type="checkbox"/> | Géographie | | |
| <input type="checkbox"/> | Langue vivante étrangère B | | |

A

, le

Signature



Lycee Paul Cezanne

CALENDRIER de RENTREE**- LUNDI 5 SEPTEMBRE -**

| | <input checked="" type="checkbox"/> Accueil Amphi | Début des cours | Salle | Accueil administratif | Photo | Livres |
|------------------|---|-----------------|-------|-----------------------|-------|--------|
| MP | 8 h | 8 h 30 | 207 | 13 h 30 | 14h30 | |
| PC | | 8 h 30 | 203 | 15 h | 14h | |
| PC * | | 8 h 30 | 205 | 16 h | 15h30 | |
| ECS2 | 8 h 30 | 9 h | 369 | 10 h ** | 11h45 | |
| Lettres 2 | | 9 h | 62 | 10 h * | 12h45 | |
| MPSI | 9 h | 9 h 30 | 201 | 9 h 30 ** | 17h | |
| PCSI 1 | | 9 h 30 | 227 | 15 h * | 16h | |
| PCSI 2 | | 9 h 30 | 209 | 14 h * | 16h30 | |
| Lettres 1 | 9 h 30 | 10 h | 60 | 11 h | 12h15 | |
| ECS 1 | | 10 h | 371 | 10 h | 11h15 | |

* Accueil par proviseur-adjoint

** Accueil administratif par professeur coordonnateur

 Accueil par l'équipe de Direction organisé en salle Gérard Philipe (amphithéâtre).**si vous êtes en 1^{ère} Année**

Vous vous présenterez au lycée, muni(e) des pièces suivantes :

- ☞ Photocopie du relevé de notes au Baccalauréat (sans ce document, vous ne pouvez être inscrit)
- ☞ 2 photographies d'identité
- ☞ Si vous êtes boursier, votre avis d'attribution conditionnelle de bourse.

N.B. : La fiche d'inscription à la sécurité sociale étudiante vous sera remise à la rentrée. Vous y joindrez - selon le cas - le chèque correspondant à la cotisation étudiante obligatoire.

D'autre part, nous avons une convention avec les Universités d'Aix-en-Provence et nous vous proposerons une inscription au mois de septembre :

- * à l'Université de Provence pour les littéraires,
- * au centre de Montperrin pour les scientifiques
- * à la Faculté d'Economie Appliquée pour les économistes.

Il est inutile de vous inscrire au mois de juillet.

Enfin, votre entrée en CPGE se prépare dès à présent, il vous faut donc travailler pendant l'été en suivant les conseils des fiches pédagogiques (bibliographie) présentes sur le site du Lycée.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances... studieuses.

Le Proviseur-Adjoint
E. BAUDRU

A

L
AR
E
N
T
R
E
E



FICHE C.P.E.

Année Scolaire 2011 / 2012

Lycée Paul Cézanne
19 avenue Fontenaille
BP 10005
13181 Aix-en-Provence cedex 5

| |
|--------|
| Classe |
|--------|

| |
|-------|
| PHOTO |
|-------|

| | | |
|-------------------|-----------------|---------------------|
| NOM : | Prénom : | Sexe : F - M |
| Né(e) le : | à : | NATIONALITE |

QUALITE EXTERNE ½ PENSIONNAIRE DP2R INTERNE

BOURSIER OUI NON

| ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE | | |
|---------------------------|-----------------|----------|
| CLASSE : | ETABLISSEMENT : | |
| ANNEE SCOLAIRE ACTUELLE | | |
| LV1 : | LV2 : | OPTION : |

| <i>Entourer le nom du responsable légal</i> | PERE ou TUTEUR | MERE ou TUTRICE |
|---|----------------|-----------------|
| NOM | | |
| Prénom | | |
| Profession | | |
| ADRESSE | | |
| Tél Travail | | |
| Tél pers. ou mobile | | |
| E-mail | | |

| COORDONNEES de l'ELEVE | | |
|--|----------------------------|--|
| Adresse : (si différente de celle du responsable) | Tél. Fixe | |
| | Portable | |
| | E-mail | |
| | Nb Frères et Soeurs | |

| SIGNATURES : Aix, le | | |
|---------------------------|---------------|----------------|
| Père : | Mère : | Elève : |



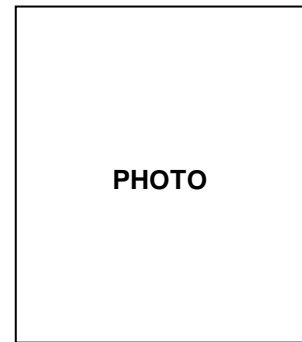
Lycée Paul CEZANNE
 19 Av. J. et M. Fontenaille
 BP 10005
 13181 AIX-en-PROVENCE Cedex 5
 Infirmerie : 04.42.17.14.62
 Médecin scolaire : 04.42.21.09.62

FICHE d'URGENCE MEDICALE

DOCUMENT NON CONFIDENTIEL (1)

A remplir par les familles
 à chaque début d'année scolaire

ANNEE SCOLAIRE 2011 - 2012



| | |
|---|---------------------|
| NOM : | Prénom : |
| Classe : | Date de naissance : |
| Lycée d'origine : | |
| Nom et adresse des parents ou du représentant légal : | |
| N° et Adresse du centre de Sécurité Sociale | |
| N° Assurance scolaire | |

- **En cas d'accident**, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

| DOMICILE | TRAVAIL DU PERE - POSTE | TRAVAIL DE LA MERE - POSTE |
|---|-------------------------|----------------------------|
| | | |
| Nom et Téléphone de personnes susceptibles de vous prévenir rapidement ou de prendre votre enfant en charge (3 noms minimum) | | |
| M. ou Mme | | |
| M. ou Mme | | |
| M. ou Mme | | |

- **En cas d'urgence**, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

- **Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :**

(Pour être efficace cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans).

- **Observations particulières** que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'Etablissement (allergies – traitements en cours – précautions particulières à prendre, ...)

.....

- **NOM, Adresse et téléphone du Médecin traitant :**

.....

(1) Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez le faire sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement en n'oubliant pas d'indiquer sur la lettre ET sur l'enveloppe, les nom - prénom - adresse de l'élève, date et signature du responsable légal.



Lycée P. CEZANNE

19 Avenue J et M Fontenaille – BP 10005

13181 Aix en Provence Cedex 5

CARTE D'ACCES RESTAURANT SCOLAIRE

QUESTIONS ?...REPONSES !...



LES 9 QUESTIONS ?...

- 1 -- Inscription ?
- 2 -- Fonctionnement et Rechargement ?
- 3 -- Validité ?
- 4 -- Perte ou détérioration ?
- 5 -- Oubli de la carte d'accès au restaurant scolaire ?
- 6 -- Départ définitif de l'établissement ?
- 7 -- Modification de régime ?
- 8 -- Autres services offerts par la carte d'accès ?
- 9 -- Tarifs et Réductions ?

REPONSES !...

1 -- INSCRIPTION :

A) **Nouvel élève :**

Après réception du dossier complet à l'inscription (voir imprimé joint) par le service gestionnaire du restaurant scolaire ou le secrétariat post-bac au plus tard **quinze jours** avant la rentrée scolaire de septembre, une carte d'accès sera remise la première semaine de présence dans l'établissement à l'élève ou étudiant, pour toute sa scolarité -

B) **Ancien élève :**

L'élève, encore scolarisé au lycée P. CEZANNE déjà titulaire d'une carte d'accès, la conserve ainsi que son solde et son régime pour l'année scolaire suivante sauf modification de régime souhaité (remplir fiche d'inscription-modification).

NB : Il est **impératif**, dès la mise à disposition de la carte, **d'apposer la photo sous le rabat autocollant.**

2 -- FONCTIONNEMENT ET RECHARGEMENT :

A) **Fonctionnement :**

La carte est automatiquement chargée dès l'enregistrement du règlement, uniquement pour les :

- ❖ Régime 5 (autorisation pour le déjeuner)
- ❖ Régime 6 (autorisation pour le déjeuner et le dîner).- **UNIQUEMENT POUR LES POST-BAC**

Les internes bénéficiant du tarif forfaitaire l'utilisent exclusivement pour un contrôle d'accès, avec un règlement trimestriel après réception d'une facture (avis aux familles).

Lors du passage au restaurant scolaire, un écran d'affichage renseigne en permanence l'élève sur le solde de son compte repas.

B) **Chargement :**

Le chargement est impérativement de 20 repas minimum soit 77,00 €, ou 115,50 € pour 30 repas ou 154,00 € pour 40 repas, ... L'élève devra veiller à ce que le solde de son compte repas soit toujours positif (3 repas minimum), et ne pas attendre d'avoir 0 repas pour effectuer le rechargement

Une boîte aux lettres est à disposition (Rez-de-chaussée Bt de l'administration) pour le dépôt des chèques, en respectant un délai de rechargement, selon les modalités suivantes :

- ❖ *Chèque déposé avant **lundi 10 heures** ▶ carte rechargée pour mercredi 12 heures.*
- ❖ *Chèque déposé avant **jeudi 10 heures** ▶ carte rechargée pour lundi 12 heures.*

Δ Votre chèque doit être libellé à l'ordre du **LYCEE P. CEZANNE AIX**, avec, au verso, le Nom, Prénom, classe et n°carte.

3 -- VALIDITE :

La carte d'accès est **strictement personnelle** et reste valable pendant **toute la scolarité** au Lycée Paul CEZANNE, ce qui implique d'en prendre particulièrement soin.

Rappel : Il est **impératif**, dès la mise à disposition de la carte, d'apposer **la photo sous le rabat autocollant**.

4 -- PERTE, VOL OU DETERIORATION :

La famille doit déclarer la perte, vol, détérioration pour que l'administration puisse bloquer le compte. Demander par écrit l'achat d'une nouvelle carte (sur papier libre), accompagné du paiement selon le tarif en vigueur (voir 9*) et d'une photo. L'intégralité du solde de l'ancienne carte sera transféré sur la nouvelle carte. Les cartes égarées sont à récupérer éventuellement au secrétariat du restaurant scolaire (Rez-de-chaussée Bt de l'administration).

5 -- OUBLI DE LA CARTE D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE :

Régime 5 et 6 (accès restaurant scolaire midi): achat d'une carte jetable au distributeur situé au R de C du bâtiment Administratif (**se munir de l'appoint – l'appareil ne rend pas la monnaie**).

Le double passage sur une carte est exceptionnellement autorisé

Régime 3 (interne): accès refusé. Le signaler impérativement et immédiatement au secrétariat du restaurant scolaire (Rez-de-chaussée Bt de l'administration).

6 -- DEPART DEFINITIF DE L'ETABLISSEMENT :

A l'issue des formalités de départ, l'élève concerné devra avoir épuisé le compte et **impérativement se présenter au secrétariat du restaurant scolaire** pour restituer sa carte.

NB : La carte est un porte monnaie: suivant la modification des tarifs en début d'année civile et que l'élève mange au self ou à la cafétéria, cela implique systématiquement un reliquat sur la carte qu'il est demandé de solder.

Le remboursement sera possible que sur demande écrite

7 -- MODIFICATION DE REGIME :

A) **Début d'année scolaire:** les demandes tardives d'inscription en régime 5 et 6 sont acceptées (15 jours maxi après la rentrée).

La fiche d'inscription est à retirer au secrétariat élèves ou secrétariat post-bac. Le délai de mise en service est d'une semaine, dès réception du **dossier complet** au secrétariat du restaurant scolaire .

Les élèves renonçant à leur carte d'accès doivent, après épuisement de la carte, adopter la procédure du paragraphe 6.

B) **En cours d'année scolaire :** Pour l'Internat l'inscription est annuelle. **Aucune démission** ne sera acceptée au cours de l'année scolaire

8 -- AUTRES SERVICES OFFERTS PAR LA CARTE D'ACCES :

La carte est un moyen de paiement pour la cafétéria située à proximité du restaurant scolaire. L'usage des cartes jetables n'est pas autorisé à la cafétéria

9 -- TARIFS ET REDUCTIONS :

A) **Tarifs : en vigueur jusqu'au 31/12/11**

| OBJET | TARIFS 2011 |
|--|-------------|
| Repas élève pour carte d'accès restaurant scolaire (régime 5 et 6) | 3.85 € |
| * Renouvellement carte (perte ou détérioration) | 8,00 € |
| Plat cafétéria | 2.75 € |
| carte à usage unique (distributeur automatique) | 7.00 € |
| FORFAIT annuel Internat second cycle (régime 3) | 1 502.00 € |
| FORFAIT annuel Internat post-bac (régime 3) | 1 647,00 € |

TARIFS SUSCEPTIBLES D'AUGMENTATION AU 01 JANVIER 2012

B) **Réductions :**

L'élève inscrit en régime 5 donne droit pour ses frères et sœurs scolarisés en 2^{ème} cycle à une remise de principe, si sa famille a au moins 3 enfants hébergés (interne ou demi-pensionnaire).

L'élève post-bac inscrit en régime 3 ne bénéficie pas de la remise de principe, mais y donne éventuellement droit pour ses frères et sœurs (réf : circulaire MEN n°99050 du 6 mars 1999).



Lycée Paul CEZANNE
 Av j & M. Fontenaille - BP 10005
 13181 Aix-en-Provence Cedex 5
 ☎ : 04 42 17 14 00

**INSCRIPTION --
 MODIFICATION
 CARTE ELEVE
 accès restaurant
 scolaire 2011/2012**

Tout nouvel élève souhaitant prendre ses repas dès la rentrée doit faire une demande de carte accompagnée d'un règlement de **20 repas minimum** au moment de l'inscription. A défaut, un délai d'attente sera nécessaire pour la fréquentation du restaurant scolaire.

COMPOSITION DU DOSSIER : POUR NOUVELLE INSCRIPTION

- I) REGLEMENT : 20 REPAS MINIMUM - 77,00 € ou plus, par tranche de 10 repas
 Chèque à l'ordre de : **Lycée Paul CEZANNE Aix**
 Au dos du Chèque : **Nom, Prénom, Classe, N° de CARTE**
- II) RIB ou RIP du responsable légal (**uniquement pour les boursiers**).
- III) Cet IMPRIME dûment renseigné (**tout dossier incomplet sera rejeté**).
 (pour Inscription ou modification de régime).
- IV) **Le jour de la rentrée en classe** : Se munir d'une photo d'identité, qui devra être apposée **impérativement** le jour même sur la carte
- En cours d'année** : , Pour toute nouvelle inscription, joindre la photo au dossier

N'oubliez pas de prendre connaissance de la fiche QUESTIONS-REPONSES !

✂
 Partie à remettre au Lycée Paul CEZANNE, pour l'inscription.

CARTE ELEVE
Inscription et Modification
Accès restaurant scolaire 2011/2012

NOM PRENOM N° DIVISION

MODIFICATION NOUVELLE INSCRIPTION

Votre N° de CARTE
 1022 -

**COCHER
 LE REGIME
 DEMANDE**

- REGIME demandé (5, 3 ou 6) :
- 5 Accès restaurant scolaire à midi
 - 3 Forfait Interne
 (pas de règlement – attente facture ultérieure)
 - 6 Accès restaurant scolaire midi et soir
 (UNIQUEMENT POUR LES CLASSES DE POST BAC)

NOM Prénom du responsable légal financier :
 Adresse :
 Code postal : Commune : ☎ :

:Date : signature du responsable légal :

Lettre de renonciation

Dans le cas où vous renoncerez à une poursuite d'étude au lycée Cézanne à la rentrée prochaine, merci de retourner impérativement ce document :

| | |
|--|--|
| Je soussigné(e) | |
| Affecté(e) en CPGE | |
| Scolarité suivie en 2010 / 2011 | |

déclare ne pas donner suite à mes formalités d'inscription pour une poursuite d'études au lycée Cézanne.

Fait à _____ , le _____

Signature :

| |
|---|
| A TITRE D'INFORMATION, POURSUITE D'ETUDES ENVISAGEES |
| |